

Lancement du programme de partenariat Maroc - Allemagne en matière de sécurité sanitaire et biologique.

Le Ministre de la Santé, le Professeur El Houssaine Louardi, l'Ambassadeur/Délégué Adjoint du Gouvernement fédéral d'Allemagne Monsieur Christoph Eichhorn, et l'Ambassadeur de l'Allemagne à Rabat, Monsieur Michael Witter, président, le mercredi 01er octobre I ..

Le Ministre de la Santé, le Professeur El Houssaine Louardi, l'Ambassadeur/Délégué Adjoint du Gouvernement fédéral d'Allemagne Monsieur Christoph Eichhorn, et l'Ambassadeur de l'Allemagne à Rabat, Monsieur Michael Witter, président, le mercredi 01er octobre la cérémonie de lancement du programme de partenariat Maroc Allemagne en matière de sécurité sanitaire et biologique. Ce programme de partenariat entre le ministère de la Santé et l'Institut Robert Koch s'étendra entre 2014 à 2016, et vise à renforcer, la prévention des risques sanitaires d'origine biologique, la surveillance épidémiologique et la détection précoce des Maladies transmissibles et des risques sanitaires d'origine biologique, la biosécurité et la biosûreté et la riposte contre les risques de santé publique, en particulier les risques biologiques. Une déclaration de partenariat sera signée à cette occasion entre le Ministère de la Santé, le Centre épidémiologique fédéral de veille, d'alerte, d'action et de recherche opérationnelle sur la lutte contre les épidémies, et la GIZ, l'agence de coopération internationale allemande pour le développement. L'Institut Robert-Koch (Robert Koch-Institut ou RKI) est l'établissement allemand central pour l'échelon fédéral, chargé du contrôle et de la lutte contre les maladies. Cet établissement de référence pour la recherche appliquée et la santé publique, est une référence en expertise épidémiologique, comprenant la veille, l'alerte, l'action et la recherche opérationnelle sur la lutte contre les épidémies. Il est à rappeler que l'Organisation Mondiale de la Santé recommande aux pays membres que les Ministères de la santé devront jouer un rôle prépondérant dans tous les domaines de la planification pour faire face à des épidémies naturelles, accidentelles ou provoquées de façon intentionnelle. En effet, le risque sanitaire d'origine biologique qu'il soit émergent ou provoqué, constitue un problème majeur de santé publique impliquant des agents microbiens d'une grande virulence, hautement pathogènes et dont certains ont été à l'origine d'accidents et d'épidémies sévères. En outre, le Règlement Sanitaire international (RSI), tel que révisé en 2005 a pour objet d'assurer le maximum de protection contre la propagation internationale des maladies et d'autres risques de santé publique. Ce règlement énumère les principales capacités requises dont tous les pays doivent se doter pour détecter, évaluer, déclarer, notifier et faire face à tous les événements susceptibles de constituer une urgence de Santé Publique de Porté Internationale (USPPI). Prendront part à cette cérémonie, les responsables de l'administration centrale du Ministère de la Santé et les partenaires allemands, ainsi que les représentants gouvernementaux, en l'occurrence, les représentants du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, du Ministère de l'Intérieur, de l'Administration de la Défense Nationale, du Ministère délégué chargé de l'Environnement, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Ministère des Finances et de l'Association Marocaine de Biosécurité (AMBS), ainsi que les Partenaires internationaux: les représentants d'Ambassades du Royaume-Unis, des Etats Unis, l'Italie, la France, le Canada, le Japon, de l'UE et les représentants des organisations non-gouvernementales sélectionnées. Ce programme de partenariat mobilisera une enveloppe budgétaire s'élevant à Un Million d'Euros, et qui sera fournie par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemande./